



Ensemble, désmicardisons-nous !

Des dividendes qui explosent (près de 100 milliards d'euros versés par les entreprises du CAC 40 en 2023), une inflation importante et persistante (encore + 5% en 2023, soit + 11% en deux ans), une hausse des tarifs du gaz et de l'énergie qui continue, et des salaires qui stagnent : il y a urgence à augmenter les salaires et à permettre à toutes et tous de vivre dignement de son travail.

Face à cette situation, partout les salarié-es se mobilisent :

À EDF, les agent-es se sont fortement mobilisé-es à l'appel de l'intersyndicale qui appelait à la grève pour les salaires le 30 janvier,

Aux Finances publiques, une campagne sur les rémunérations est en cours et une nouvelle mobilisation a eu lieu le 29 janvier avec des rassemblements dans toute la France,

L'agriculture est mobilisée depuis le 28 janvier pour des revenus décents. Si la lutte s'est arrêtée dans plusieurs endroits suite à la satisfaction des intérêts personnels spéculateurs de la FNSEA, elle continue encore dans d'autres, notamment avec la Confédération paysanne pour un revenu paysan.

A l'Education, grève le 1^{er} février pour les salaires, les conditions de travail, l'emploi et l'école. La forte mobilisation a été reconduite dès le 6 février.

Le 6 février également a eu lieu une mobilisation sur les salaires dans les PIC (distribution colis) de la Poste,

Dans la branche des prestataires de services (centres d'appels, hôtes et hôtesse d'accueil...), après la réussite de la mobilisation du 23 janvier une nouvelle journée de grève aura lieu le 13 mars,

À la SNCF, des préavis de grève sont déposés pour les 13 et 14 février chez les ASCT (contrôleurs-euses) et les 23 et 24 février chez les aiguilleurs-euses.

Dans la Fonction publique à qui Attal promet la rémunération au mérite et une réforme "historique" : Solidaires Fonction publique appelle à la grève le 19 mars jour de mobilisation avec l'intersyndicale fonction publique.

Le 8 mars nous serons aussi mobilisé-es sur ces questions-là : 70% des personnes ayant recours à l'aide alimentaire sont des femmes. Nous exigeons l'égalité salariale, la revalorisation des métiers féminisés, la fin des temps partiels imposés, etc.

À "la France smicardisée", Gabriel Attal dans son discours de politique générale du 31 janvier répond

« qu'il va faire en sorte que le nombre de branches en dessous du SMIC baisse », là où elles devraient purement et simplement disparaître. Comment va-t-il réellement décliner cette annonce? Rien n'est clair pour le moment...mais à l'image de ce

nouveau gouvernement qui ne fait que valider la politique de Macron, l'on ne s'attend à rien.

Pour Solidaires,

ce qu'il faut c'est mettre en place l'échelle mobile des salaires qui indexe tous les salaires sur l'inflation (et indexer les retraites sur les salaires), augmenter les salaires de 400 euros pour toutes et tous, le SMIC à 1700 euros et pas de salaire/retraite ni d'allocation chômage en dessous du SMIC, reconnaître les qualifications par des grilles de classification revalorisées (revalorisation des accords de branche en premier lieu pour qu'aucune ne démarre en dessous du SMIC), revaloriser les métiers féminisés, supprimer les rémunérations individualisées, et réduire l'échelle des salaires de 1 à 5.

Toute tentative de mettre fin à l'indexation du SMIC sur l'inflation serait un motif de mobilisation générale !

Au contraire, il faut obtenir partout des augmentations de salaires comme par la mobilisation l'ont obtenu les salarié·es des technicentres SNCF avec Sud Rail, ou du groupe Crédit agricole avec Sud Cam.

À l'occasion des NAO, Solidaires appelle à réunir les salarié·es, élaborer des revendications et se mobiliser pour les faire appliquer.

Les riches toujours plus riches, les pauvres toujours plus pauvres, ça doit cesser ! Exigeons notre dû !